



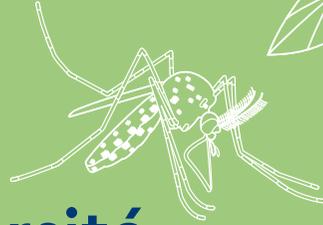
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Les espèces exotiques envahissantes, une menace pour la biodiversité des outre-mer français





Le rat noir, originaire de l'Inde, s'est fauflé sur les bateaux avec les premiers humains venus coloniser les îles de La Réunion et du Pacifique, où il a proliféré et impacte aujourd'hui tous les territoire insulaires ultramarins. Il a contribué déjà à l'extinction de nombreuses espèces d'oiseaux, reptiles et amphibiens. Il menace aujourd'hui plusieurs espèces d'oiseaux endémiques comme l'échenilleur de La Réunion (le Tuit-tuit) ou des oiseaux marins, mais aussi la flore en mangeant les graines.

Mangouste, jacinthe d'eau, miconia, poisson-lion, rat, chat... Des animaux et des plantes venus du monde entier se sont progressivement installés, reproduits et dispersés dans nos régions françaises d'outre-mer, au point de menacer la biodiversité locale.

Ces introductions d'espèces par les humains, volontaires ou non, se sont multipliées avec la mondialisation des échanges. Leur prolifération peut perturber les milieux naturels et les espèces, poser des problèmes sanitaires et nuire à certaines activités économiques.

Se mobiliser contre ces espèces, dites « espèces exotiques envahissantes », est devenu un enjeu mondial. Des réglementations, législations et stratégies d'action sont mises en place pour alerter, surveiller et freiner cette menace croissante.

- Les outre-mer français accueillent 10 % de la biodiversité mondiale et plus de 80 % de la biodiversité française.
- 60 espèces sur les 100 considérées comme les plus envahissantes au monde se trouvent en outre-mer.
- Les espèces exotiques envahissantes sont impliquées dans 53 % des extinctions connues d'espèces recensées sur les territoires d'outre-mer français, d'après la liste mondiale des espèces menacées de l'UICN.

Menaces sur la biodiversité des outre-mer français

Les espèces exotiques envahissantes sont l'une des principales causes de la disparition de la biodiversité mondiale. Ces espèces entrent en compétition avec les espèces indigènes de plantes et d'animaux : elles prennent leur espace, leur nourriture, elles peuvent agir en prédateurs ou être vectrices de maladies.

Reconnus comme « points chauds » de la biodiversité mondiale, les outre-mer français se caractérisent par un fort taux d'endémisme (présence naturelle d'une espèce exclusivement dans une région donnée). Mais cette richesse est mise à mal par les espèces exotiques envahissantes qui sont en partie responsables de la moitié des extinctions connues d'espèces dans les territoires d'outre-mer.



Cancer vert à Tahiti

Le *Miconia* ne pose aucun problème dans les forêts tropicales d'Amérique latine dont il est originaire. C'est une toute autre histoire à Tahiti où l'arbre a trouvé les conditions propices à une croissance fulgurante. En plongeant les sous-bois dans la pénombre, il menace d'extinction 107 espèces endémiques.

Petite mangouste, grosse prédatrice

Introduite volontairement à la Guadeloupe dans les années 1930 pour lutter contre des rongeurs - également introduits - qui ravageaient les plantations, la *Petite mangouste indienne* a contribué à l'extinction d'un lézard et à la quasi-disparition de deux espèces de couleuvres.



Le Sénéçon jacobée, toxique pour les chevaux et les pâturages

Natif d'Europe, le *Sénéçon jacobée*, a été introduit par le transport de matières organiques étrangères en Amérique du Nord puis sur les îles de Saint-Pierre et Miquelon. L'absence de contrôle aux frontières dérègle les écosystèmes spécifiques et fragiles de l'archipel, et la toxicité de la plante a entraîné la mort de plusieurs chevaux domestiques.

Risques potentiels sur la santé humaine et la sécurité

Venimeuses, porteuses de maladies ou de virus, allergisantes ou irritantes pour les voies respiratoires, certaines espèces exotiques envahissantes peuvent affecter la santé humaine. Certains animaux ou plantes peuvent également provoquer chutes ou accidents.



Vecteur du virus du Chikungunya

Le *Moustique tigre*, indigène en Asie du sud-est, s'est propagé grâce au flux croissant du transport de marchandises. Il est présent dans plus de 100 pays dont les outremer français.

Attention danger !

Introduit sur l'île de La Réunion, comme plante d'ornement pour ses belles corolles blanches, l'*Arum d'Ethiopie* a envahi les sous-bois humides, les bords de rivière, les zones de pâtures. La plante hautement toxique peut être mortelle pour les humains et le bétail.



Accidentogène salvinie

Fougère aquatique originaire du Brésil, la *Salvinie géante* forme des tapis si denses sur les plans d'eau et le long des rives des régions tropicales, comme à Mayotte, qu'elle affecte la visibilité du relief et limite l'accès à l'eau des hommes et du bétail.



Pertes économiques

Les espèces exotiques envahissantes contaminent des cultures et peuvent provoquer des baisses de rendement, affecter des espèces domestiques, encombrer des canaux, obstruer les écoulements des eaux. Elles uniformisent les paysages et les rendent moins attrayants pour les activités touristiques. Leur invasion a des répercussions sur l'économie et impose des travaux de restauration coûteux.



Tenace, la Jacinthe d'eau

Native d'Amérique du sud, prisée pour ses belles fleurs pourpres et violettes, la **Jacinthe d'eau** est aujourd'hui présente dans plus de 50 pays. A La Réunion, elle envahit totalement les plans d'eau de l'île. Elle interdit la pratique d'activités de loisirs, supports d'activités économiques (pêche, kayak...), ainsi que l'écoulement des eaux entraînant des dysfonctionnements pour les motopompes.

Fourmi électrique

Ainsi nommée à cause de sa piqûre irritante et son agressivité, la **fourmi électrique** est considérée comme la plus dommageable des espèces exotiques envahissantes en Nouvelle-Calédonie. Répandu dans tous les milieux, cet insecte impacte les productions agricoles, car sa piqûre décourage tout entretien ou récolte. On assiste à l'abandon progressif de la caféiculture.

Le coût des impacts et de la gestion des espèces exotiques envahissantes en France et dans ses territoires d'outre-mer a été estimé à

395 millions d'euros par an entre 1993 et 2018.

Echappé d'un aquarium

Originaire de la zone Indo-Pacifique, le **Poisson-lion** est aperçu pour la première fois en 1985 au large de la Floride. En 2010, le voici en Martinique et Guadeloupe. Son invasion fulgurante affecte les herbiers, mangroves, estuaires, fait le vide autour des récifs coralliens. Son goût pour les juvéniles et les proies des animaux piscivores affaiblit les stocks.



CHACUN PEUT AGIR !

Pour freiner l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes, la mobilisation doit être internationale, européenne, nationale, locale, et concernent tous les acteurs, à l'échelle de tous nos territoires.

Citoyen, jardinier, éleveur, touriste, amoureux de la nature, pêcheur, chasseur, entrepreneur, élu : chacun d'entre nous peut changer ses comportements au quotidien !

<https://biodiversite-outre-mer.fr/ecogestes>

S'informer

Se documenter : c'est essentiel pour connaître et reconnaître les espèces exotiques envahissantes de nos régions :

- > especes-envahissantes-outremer.fr/
- > inpn.mnhn.fr

Connaître nos obligations réglementaires : un devoir car « nul n'est censé ignorer la Loi ! »

Pour toutes les espèces concernées par la réglementation, il est interdit de les introduire en France, les utiliser, les transporter vivantes, les détenir, les échanger, les commercialiser/

> especes-envahissantes-outremer.fr/reglementations-nationales-et-locales

> www.ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes

Freiner la dispersion

Déposer ses résidus végétaux en déchetterie évitera la propagation d'espèces exotiques non désirées dans le milieu naturel.

Ne pas transporter de plantes ou d'animaux exotiques envahissants ni les rejeter dans la nature.

Nettoyer minutieusement à l'eau chaude et bien sécher son équipement de pêcheur, chasseur, randonneur, sportif (sac, valise, semelles, vêtements, tente, vélo, voiture, bateau). Des graines ou organismes potentiellement envahissants peuvent s'y être fixés clandestinement.

Avec plus de 2000 plantes introduites à La Réunion et 1800 en Polynésie française, ces collectivités comptent plus de plantes exotiques que de plantes indigènes.

Haro sur le chat haret

Animal domestique revenu à l'état sauvage, le **chat haret** est un terrible prédateur : 44 espèces de vertébrés, la plupart endémiques, figurent dans son régime alimentaire en Nouvelle-Calédonie. A La Réunion une dizaine de chats pourrait tuer près de 900 pétrels endémiques chaque année.



Être responsable

Acheter des plantes d'origine locale

Choisir des plantes autochtones, c'est refuser que les espèces exotiques envahissantes très compétitives, dont certaines sont encore dans le commerce, n'envahissent les jardins et se dispersent dans la nature environnante : lantana, bambou, salvinie géante, jacinthe, laitue d'eau, etc. Certaines de ces espèces sont maintenant interdites.

Être attentif au jardin

Surveiller son jardin, c'est éviter que des plantes exotiques n'envahissent progressivement la nature environnante par dispersion de leurs graines, ou par bouturage de fragments de plantes, ou en se débarrassant de déchets verts.

Contrôler au maximum les espèces compétitives dans vos jardins

Un conseil ? Tailler ces plantes déjà en place avant la fructification pour éviter la dispersion de leurs graines.

Être un propriétaire d'animal de compagnie responsable

Abandonner dans la nature son chat, son chien, sa Tortue de Floride, son Rossignol du Japon, sa Perruche, son Iguane commun, ou tout autre animal de compagnie peut porter atteinte à l'environnement naturel.

Devenir sentinelle

Ouvrons l'œil et signalons nos observations de terrain aux réseaux de surveillance pour la nature.

Se rapprocher des administrations en charge de l'environnement ou des structures locales référentes sur les espèces exotiques envahissantes.

Nous pouvons également participer à des chantiers bénévoles de gestion des espèces exotiques envahissantes, et prendre part aux programmes de science citoyenne et de surveillance participative.



Un milieu naturel en bon état reste le meilleur obstacle aux invasions et à la prolifération de nouvelles espèces exotiques !



www.ofb.gouv.fr



@OFBdiversite @linkedInOFB


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ